

MAINTIEN DES COMPETENCES - Agent Cynophile

Entraînement annuel 21h

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIF ET SANCTION

- Se conformer à l'obligation d'entraînement de l'équipe cynophile permettant de maintenir à niveau les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Agent Cynophile :
 - *Obéissance et sociabilité*
 - *Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense*
 - *Détection de personnes et objet pouvant porter préjudice à des biens et personnes*
- Délivrance d'une attestation de formation

DUREE ET DELAI D'ACCES

Formation annuelle pratique de 21 heures réparties au semestre, conformément à la législation en vigueur (*avenant du 11 janvier 2019 à l'accord du 5 mai 2015 relatif aux conditions d'emploi d'agent de sécurité cynophile stipulant le texte suivant « Semestriellement, chaque entreprise inscrit et planifie l'équipe cynophile dans un organisme de formation disposant d'une autorisation d'exercer délivrée par le conseil national des activités privées de sécurité afin qu'elle y réalise un entraînement canin »*).

- Le délai d'entrée en formation est de 1 à 10 jours en fonction du mode de financement

PRE-REQUIS

- Posséder une carte professionnelle « Agent Cynophile » délivrée par le CNAPS avec l'inscription du chien utilisé.
- Posséder un chien de 12 mois minimum, d'une race autorisée par la Société Centrale Canine à l'exercice du mordant (sont exclus les chiens de 1^{ère} catégorie eu égard à la loi 99-1 du 6 janvier 1999)
- Être détenteur de la carte d'identification du chien concerné

MODALITES D'ACCES (Financement) et TARIF

La formation dont les tarifs figurent ci-dessous peut-être financée par le stagiaire à titre personnel, par son employeur ou par le pôle emploi :

- **252 € TTC (21 heures)**

DOCUMENTS A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Carte d'identification du chien
- Carnet du chien avec vaccins à jour

MAINTIEN DES COMPETENCES - Agent Cynophile

Entraînement annuel 21h

METHODES MOBILISEES

- 100 % pratique avec mise en situation sur scénario inspirés de la réalité
- Sur terrain pratique

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation.

Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH

CONTACT :

Téléphone : 01.34.09.04.49

Mail : les3s.secretariat@gmail.com

CONTENU DU PROGRAMME

MODULES PRATIQUES

OBEISSANCE ET SOCIABILITE

7 heures

- Maîtriser les techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien dans son environnement
- Maîtriser les techniques du binôme « maitre-chien »

MAITRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LEGITIME DEFENSE

7 heures

- Maîtriser l'intervention du chien avec ou sans muselière dans le cadre de la légitime défense
- Maîtriser son chien lors d'une action mordante

DETECTION DE PERSONNES ET OBJETS POUVANT PORTER PREJUDICE A DES BIENS ET PERSONNES

7 heures

- Maîtriser le chien dans le cadre de la détection
- Observer et interpréter les réactions du chien

MODALITES D'EVALUATION

MODULE PRATQUE

- Evaluation à chaque séance d'entraînement